



Le 29 octobre 2013

Monsieur Michael Barrett
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Casier postal 930
Kuuujuaq (Québec) J0M 1C0

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
régulé

04/11/2013

Monsieur le Président,

La présente faite suite à votre correspondance datée du 10 octobre 2013 portant sur le groupe de travail du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la participation publique au Nunavik. Je vous informe que, dans le but de notamment donner suite aux recommandations faites lors des deux premières rencontres du groupe de travail, le MDDEFP a initié des travaux relatifs à la création d'un registre public des projets soumis au processus d'évaluation environnementale du chapitre II de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Ainsi, un comité a été créé au sein du Ministère, comprenant des représentants de la Direction des communications, de la Direction générale des technologies de l'information et de la Direction générale de l'évaluation environnementale. Ce comité travaille à la création du registre ministériel, qui englobera tous les projets soumis à la procédure d'évaluation environnementale du Québec nordique, ainsi que du Québec méridional.

Jusqu'à maintenant, une phase d'analyse préliminaire du Registre d'évaluation environnementale a été réalisée afin de déterminer la stratégie de mise en œuvre optimale. Le Ministère est actuellement à organiser les équipes de travail qui doivent implanter le nouveau logiciel en vue de rassembler tous les différents documents qui doivent être publiés sur une même plate-forme.

...2

Le public pourra avoir accès en ligne rapidement à toute la documentation relative aux projets d'aménagement, et ce, dès que les avis de projets serait déposés et à toutes les étapes de la procédure, ainsi que dans les différentes langues dans lesquelles les documents sont disponibles. Il pourra également obtenir de l'information sur les périodes de consultations publiques prévues, visualiser les projets sur une carte géographique, déposer des demandes d'audiences publiques et des avis sur les directives émises par exemple, etc.

Le Ministère croit que la publication sur Internet du Registre d'évaluation environnementale, qui devrait être en ligne au cours de l'automne 2014, contribuera à la fois à améliorer la transparence du processus, à informer le public sur les projets qui sont planifiés sur le territoire et à améliorer la participation publique au régime de protection de l'environnement et du milieu social au Nunavik. La création du Registre d'évaluation environnementale répondra à la principale recommandation du groupe de travail pour bonifier le processus. Cela étant, si vous jugez toujours qu'une rencontre de ce groupe serait profitable, celle-ci pourrait être organisée au cours du mois de novembre 2013.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Clément D'Astous